



ADIV

ASSOCIATION DES IRRIGANTS
DE VAUCLUSE



Rapport d'activité 2017

(22/02/2018)

ASSOCIATION DES IRRIGANTS DE VAUCLUSE

Maison de l'Agriculture | TSA 68433 | 84912 AVIGNON Cedex 9

Tél. : 04.90.23.65.34 | Fax : 04.90.23.65.68 | Mail : adiv@irrigation84.fr | SIRET : 499 363 364 00013

www.adiv84.fr

Sommaire

1	Vie de l'Association	2
2	Procédures Mandataires	3
3	Redevance AERMC pour prélèvement d'eau	3
4	Concertation	3
5	Sécheresse	3
6	Communication	4
7	Table des abréviations	5

1 Vie de l'Association

Créée fin 2004 et véritable démarche de progrès en faveur de l'agriculture, l'ADIV¹ est un outil d'assistance au service de chaque agriculteur irrigant. En étroite collaboration avec la CA 84, l'ADIV travaille également en partenariat avec les OPA départementales et régionales. L'Association met à disposition un certain nombre d'informations et de documents utiles aux irrigants, sur son site internet (www.irrigation84.fr).

- Conseils d'Administration
 - Le 13/03/2017, l'Association a tenu un Conseil d'Administration à la Maison de l'Agriculture, dont le principal objet était la validation de l'Exercice (Financier et de Gestion) 2016. Une fois les comptes 2016 validés par les Administrateurs, les dossiers en cours ont été présentés succinctement pour information : procédures mandataires, redevance irrigation AERMC, cartographie des cours d'eau, réseau de comptage des volumes prélevés, concertation post EVP, classement en ZRE Lez-Aygues-Ouvèze, préfiguration OUGC 84, Projet Territorial « Hauts de Provence Rhodanienne », sécheresse, communication et préparation de l'Assemblée Générale.
 - Le 21/12/2017, l'Association a tenu un second Conseil d'Administration, dont l'objet était la présentation de l'Exercice en cours et l'avancée des dossiers : situation financière 2017 (intermédiaire prévisionnel), procédures mandataires, redevance irrigation AERMC, cartographie des cours d'eau, prélevés, concertation post EVP, PGRE, classement en ZRE Lez-Aygues-Ouvèze, recensement général des prélèvements, candidature CA 84 à être OUGC 84 (quid du devenir des missions ADIV), Projet Territorial « Hauts de Provence Rhodanienne », projet « Med'Eau »², sécheresse, communication... Le Conseil d'Administration a approuvé la situation financière intermédiaire.

- Assemblée Générale

Elle a eu lieu le 13/03/2017, à la Maison de l'Agriculture. Faute de quorum, la première Assemblée a été reportée à une deuxième Assemblée sans condition de quorum. Cette seconde Assemblée s'est tenue le même jour, un peu plus tard. Les rapports financier et de gestion 2016 ont été exposés. Les personnes présentes ont délibéré sur ces rapports :

- Rapport financier 2016 voté et approuvé à main levée à l'unanimité.
- Report du Résultat 2016 sur l'Exercice 2017 voté et approuvé à main levée à l'unanimité.
- Rapport de gestion 2016 voté et approuvé à main levée à l'unanimité.

Les différents dossiers « Eau » en cours sur lesquels intervient l'ADIV ont été également abordés.

¹ Cf. table des abréviations.

² « Med'Eau » : logiciel permettant une gestion informatisée et géoréférencée des prélèvements d'eau agricoles (individuels et collectifs) pour l'irrigation en région méditerranéenne.

2 Procédures Mandataires

Les Procédures Mandataires 2017 (déclaration des ouvrages et des prélèvements d'eau pour l'irrigation : procédure Vaucluse et procédure 84/04 sur le Haut Calavon), ont été réalisées durant le premier trimestre. Plus de 300 exploitations agricoles ont été enquêtées, sur l'ensemble du département, comprenant un travail mené en parallèle sur une procédure commune de gestion volumétrique entre le Vaucluse et les Alpes de Haute Provence, concernant les prélèvements situés sur le Haut Calavon, secteur identifié comme déficitaire d'un point de vue quantitatif.

Les exploitants agricoles irrigants ont renvoyé leur déclaration fin 2016 / début 2017 et mis à jour leurs dossiers³ de prélèvement d'eau.

Les demandes d'autorisation de prélèvement d'eau pour la campagne 2017 ont été rédigées pour les irrigants adhérents ayant confié leur déclaration à l'Association entre le 11/10/2016 et le 03/02/2017.

3 Redevance AERMC pour prélèvement d'eau

L'AERMC a enquêté en février 2017 les irrigants du département concernant leurs volumes réellement consommés en 2016. Tout au long de cette procédure, l'ADIV a contribué avec la CA 84 et la FDAS 84, à l'accompagnement des irrigants : échanges téléphoniques et électroniques (AERMC / irrigants), consultation gratuite pour les irrigants ayant du mal à compléter seuls leurs dossiers « Redevance » (assistance téléphonique, au bureau sur rendez-vous)... Le travail a été fait en continu avec l'AERMC dès que cela s'avérait nécessaire, pour un suivi des déclarations.

4 Concertation

L'Association a participé et contribué durant l'année à différentes réunions de concertation, tels que les rendez-vous post EVP, pour les PGRE sur les bassins versants Lez, Aygues, Ouvèze notamment, le SAGE Calavon également, où la gestion concertée a été initiée en lien avec l'Administration et les acteurs de l'eau. Elle a également répondu à diverses sollicitations transversales sur l'eau : cartographie des cours d'eau, classement en ZRE des bassins versants Lez, Aygues et Ouvèze, impliquant à court terme la création d'un OUGC 84 pour lequel la CA 84 a exprimé son souhait de candidature fin 2017. Elle a également participé à des réunions concernant le territoire de Vaucluse et l'irrigation agricole, tel que le Projet Territorial « Haut de Provence Rhodanienne », ...

5 Sécheresse

La gestion de la sécheresse en Vaucluse en 2017 s'est vue ponctuer de plusieurs réunions entre mai et août 2017, compte tenu d'une situation météorologique sèche, bien que variable selon le bassin ou la ressource concerné(e).

L'Association a contribué aux réunions du Comité Sécheresse 84 en apportant l'information qu'elle pouvait relayer du terrain, en participant aux réunions et en animant le réseau des irrigants. Des restrictions sécheresse (« Alerte » / « Alerte renforcée ») ont été activées entre début juillet et fin décembre 2017 sur certains bassins versants. En parallèle, la « Vigilance » a été mise en place sur l'ensemble du Vaucluse dès la mi-juin.

³ Un dossier de prélèvement correspond à un ensemble de prélèvements d'eau dans une même ressource, pour un même usage et avec des équipements similaires (pompes fixes, pompes mobiles, vannes...).

6 Communication

La communication auprès des irrigants adhérents et d'un large public est une action nécessairement continue. En effet, faire connaître, reconnaître et comprendre les pratiques agricoles en matière de Gestion de l'Eau et d'irrigation est une chose essentielle, compte tenu que cette activité est souvent mal comprise par les citoyens et médias. L'Association a donc travaillé à maintenir ses outils de communication, voire les développer, pour rendre compréhensible et accessible les informations sur l'irrigation agricole et les spécificités de la région méditerranéenne :

- Animation du site internet « Irrigation en Vaucluse » (www.irrigation84.fr), véritable portail web de mutualisation des informations concernant l'irrigation individuelle et collective du département.
- Développement d'un module « Sécheresse » innovant et ludique à destination des irrigants agricoles sur le site internet « Irrigation en Vaucluse » (www.irrigation84.fr/secheresse).
- Reprise du portail d'information « Forages en Vaucluse » (www.forages-vaucluse.fr) à la place de la CA 84.
- Gestion et animation en continu des pages internet : news et/ou newsletters, mises en ligne d'informations et de documents intéressants à connaître.
- Alertes SMS / Mails sur des sujets nécessitant une diffusion large, rapide et opérationnelle.
- Réalisation d'une présentation ludique et interactive sur la problématique de la « Gestion Quantitative de l'eau en Vaucluse » (www.irrigation84.fr/medias/diaporamas), au travers de l'outil de présentation Prézi.

7 Table des abréviations

ADIV : Association Des Irrigants de Vaucluse.

AERMC : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse.

CA 84 : Chambre d'Agriculture de Vaucluse.

EVP : Etude de Volume Prélevable.

FDAS 84 : Fédération Départementales des Associations Syndicales de Vaucluse (à vocation hydraulique)

PGRE : Plan de Gestion de la Ressource en Eau.

OPA : Organisation Professionnelle Agricole.

OUGC : Organisme Unique de Gestion Collective des prélèvements d'eau agricoles.

ZRE : Zone de Répartition des Eaux.